

Compte rendu de la séance extraordinaire **du lundi 27 juillet 2020**

Président de séance : Monsieur Olivier MAGUET

Présents : Monsieur Olivier MAGUET, Madame Annick IENZER, Monsieur Joël BOISSIERE, Madame Anne COLLINOT, Madame Adeline BEAUFUMÉ, Monsieur Jean-Jacques DEBIEVE, Madame Emilie KONNERT, Madame Michèle MATHIEU, Madame Catherine PECHERY, Monsieur Jacky PECHERY, Madame Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Madame Laurence HOUPLIER par Monsieur Olivier MAGUET, Monsieur Thomas HOUPLIER par Madame Annick IENZER

Excusés : Monsieur Richard DETHYRE, Madame Barbara LOUCHART

Début de séance : 12 h 30

Ordre du jour:

- Camping : tarifs des boissons et denrées alimentaires

TARIF DU CAMPING (D 2020 066)

Considérant que le camping propose des produits et services et qu'il convient d'en fixer les montants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide des tarifs suivants:

Glaces :

- Magnum : 2,50 euros
- Cône : 2 euros
- King Cône : 3 euros
- Glace à l'eau : 1 euro
- Glace Kinder : 2,90 euros

Boissons :

- Eau minérale 50 cl : 0,50 euro
- Perrier : 1,50 euro
- Soda : 1,50 euro
- Panaché : 1,50 euro
- Bière : 2 euros

Autres :

- Dose de lessive à linge : 0,50 euro
- Cycle de machine à laver le linge : 3 euros
- Cycle de sèche-linge : 3 euros

Fin : 12h45